

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 75-2006  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RURALES DU BEAUVAISIS**

**Nombre de délégués**

En exercice	Présents	Votants
29	24	24

**Date de convocation**

13 juin 2006

**Date d'affichage**

13 juin 2006

**Objet de la Délibération**

**INTERET  
COMMUNAUTAIRE**

Le vingt juin deux mil six, les délégués désignés par les Conseils Municipaux des communes de Bailleul-sur-Thérain, Bresles, Le Fay Saint Quentin, Fouquerolles, Haudivillers, Hermes, Laversines, Lafraye, Litz, La Neuville en Hez, Rémérangles, La Rue Saint Pierre, et Velennes, se sont réunis à la salle polyvalente du Fay Saint Quentin.

**Etaient présents :**

BAILLEUL-SUR-THERAIN	Madame LEJEUNE – Messieurs ROME – CARRERE – DEGRAVE
BRESLES	Messieurs TRUBERT – MAUDRIN – TIERS
LE FAY SAINT QUENTIN	Madame RAWYLER
FOUQUEROLLES	Monsieur VAN WALLEGHEM
HAUDIVILLERS	Messieurs BOUCHEZ - SIWEK
HERMES	Madame MARCQ – Messieurs BOYART – CERVANTES – BOUREL
LAFRAYE	Monsieur MAUGER
LAVERSINES	Messieurs VIARD - ROISIN
LITZ	Monsieur DUPETIT
LA NEUVILLE EN HEZ	Monsieur DUFOUR
REMERANGLES	Monsieur DEMONCHY
LA RUE SAINT PIERRE	Messieurs KOEHLER - DEWEERDT
VELENNES	Monsieur BOUVET

**Excusés :** Madame CHAMBRELANT  
Messieurs CHOQUET – BOVERY - LEFORT

**Absente :** Madame CAFFIAUX

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
Le

Et publication  
Le

Soit 24 délégués présents formant la majorité des membres du Conseil de la Communauté de Communes.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Yves ROME, Président du Conseil général de l'Oise.

**OBJET : INTERET COMMUNAUTAIRE**

Considérant :

- La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et plus particulièrement son article 164,
- Le Code Général des Collectivités Locales,
- Les réflexions et travaux préparatoires menés dans le cadre de la révision de l'intérêt communautaire.

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil de la Communauté de Communes, à l'unanimité,

DECIDE

- De modifier les statuts de la Communauté de Communes conformément à la liste annexée à la présente délibération .

Fait et délibéré,  
Les jours, mois et ans susdits,  
Pour extrait certifié conforme

**Le Président de la Communauté de  
Communes Rurales du Beauvaisis**

**Yves ROME  
Président du Conseil Général  
de l'Oise**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
Le \_\_\_\_\_

Et publication  
Le \_\_\_\_\_